

Les femmes dans la société française de la Belle Époque à nos jours

Les mutations de l'Europe au XIX^e siècle – qu'elles soient économiques, sociales ou politiques – ouvrent une phase nouvelle dans l'histoire de l'humanité. On étudie ces mutations à travers l'histoire de la France, de 1830 à nos jours.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Orientations et mots-clés
2. Les femmes dans la société française de la Belle Époque à nos jours	<ul style="list-style-type: none"> - Louise Weiss et le vote des femmes dans l'entre-deux-guerres - La scolarisation des filles - Simone Veil et le débat sur l'IVG 	On étudie la condition féminine au XX ^e siècle en s'arrêtant sur quelques moments-clés : conquête des droits civils et politiques , maîtrise de la fécondité... On présente l'évolution économique et sociale de la situation des femmes ainsi que les inégalités qui persistent.

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.
Bulletin officiel spécial n°2 du 19 février 2009

LE SUJET D'ÉTUDE

Définition du sujet d'étude

Le sujet invite à une mise en valeur des femmes dans l'histoire enseignée. Ce sont les femmes, dans leur diversité qui sont étudiées depuis la Belle Époque. Il s'agit de montrer ce qu'elles ont de commun, mais aussi ce qui les distingue et qui illustre les changements ou la permanence des inégalités.

Même si le regard est centré sur la métropole, la France étant une terre d'immigration et une puissance coloniale jusqu'aux années 1960, le statut varié des femmes immigrées résidant en métropole, de même que celui des femmes vivant dans les colonies, puis les DOM-TOM, est pris en compte. Enfin, la question invite à analyser le rapport masculin/féminin dans le cadre d'une histoire du genre.

La période retenue couvre le vingtième siècle, une période riche d'évolutions. La Belle Époque voit l'essor de mouvements féministes. La Grande guerre accélère le développement de l'emploi salarié des femmes. La seconde moitié du vingtième siècle voit des évolutions majeures sur le plan du travail (tertiarisation), de la maîtrise de la sexualité, de l'éducation et de l'accès aux responsabilités politiques, ce qui n'empêche pas la persistance de nombreuses inégalités. Aujourd'hui, si les progrès sont nombreux, des inégalités persistent.

Articulation du sujet d'étude avec le thème annuel

Le sujet amène à réfléchir aux processus de construction des identités féminines dans lesquels interviennent des éléments de régulation sociale : l'école, les religions, les sciences, mais surtout l'État.

Comment se fait l'évolution : les mentalités progressent-elles plus rapidement que les lois, ou l'État est-il à l'initiative des changements ? Le rôle de l'État qui s'incarne dans la République, à l'exception du gouvernement de l'État Français, est déterminant. La Troisième République a permis les premières

avancées dans la conquête des droits civils et a développé la scolarisation des filles ; une ordonnance du gouvernement provisoire en 1944 accorde le droit de vote aux femmes. Enfin, la Cinquième République voit des avancées déterminantes (maîtrise du corps, statut juridique, parité ...).

Contenus et enjeux

Ce sujet d'étude s'inscrit dans une préoccupation mondiale d'égalité des chances entre hommes et femmes, notamment définie dans la Convention des Nations-Unies du 18 décembre 1979, qui engage les pays du monde à procéder à « l'élimination de toutes conceptions stéréotypées des rôles de l'homme et de la femme à tous les niveaux et dans toutes les formes d'enseignement ».

Au-delà, il faut prendre en compte le renouvellement de l'historiographie. Le développement d'une histoire intégrant la dimension sexuée (genrée) a permis une autre approche de l'histoire nationale qui s'en trouve enrichie. Cette démarche permet aussi aux élèves de réfléchir aux stéréotypes de sexes, d'autant que, dans la voie professionnelle, de nombreuses sections sont quasi-exclusivement masculines ou féminines. Les élèves peuvent ainsi exercer leur esprit critique et être plus conscients de certains choix. L'histoire fournit également des modèles d'identification individuels et/ou collectifs.

LES SITUATIONS

Louise Weiss et le vote des femmes dans l'entre-deux-guerres

Avant-garde de l'Europe pour accorder le suffrage universel masculin, la démocratie française a été très lente à reconnaître le suffrage féminin. Dès la fin du XIX^e siècle, les suffragettes manifestent pour le droit de vote. Elles sont relayées par les féministes entre les deux guerres, symbolisées par Louise Weiss (1893-1994). Issue de la grande bourgeoisie, agrégée de lettres en 1914, infirmière de guerre, journaliste pro-européenne, elle fonde le journal *La femme nouvelle* en 1934 et conduit une série d'actions spectaculaires entre 1934 et 1937 (notamment à l'encontre du Sénat qui s'oppose au vote des femmes). Elle va jusqu'à se présenter aux élections de 1936 et 1937 alors que les femmes ne sont ni électrices ni éligibles.

La scolarisation des filles

Au départ, l'enseignement des filles s'organise selon des parcours et des durées différents de ceux des garçons. Pendant des décennies les filles quittent majoritairement l'école à la fin du primaire et ce n'est qu'en 1945 qu'on les trouve à égalité avec les garçons dans le secondaire. Leur formation tout au long du siècle reste sexuée et la mixité, décidée en 1976, si elle répond à une ancienne revendication féministe ne change pas cette différence d'orientation, sensible encore aujourd'hui, particulièrement dans l'enseignement professionnel. La réussite scolaire indéniable et massive n'empêche pas la persistance des inégalités de salaires et de carrières.

Simone Veil et le débat sur l'IVG

En 1975, la loi Veil portant sur la légalisation de l'avortement est promulguée après l'échec d'un recours en inconstitutionnalité.

C'est une femme, une ministre qui a porté ce projet de loi et lui a laissé son nom, face à des assemblées composées très majoritairement d'hommes. Ministre de la santé de 1974 à 1979, elle fait face aux résistances et aux attaques personnelles, en tant que femme. La loi sera défendue avant tout comme une loi de bioéthique permettant de préserver la santé des femmes victimes des pratiques clandestines et qui met fin aux inégalités entre les femmes. La loi Veil a marqué un tournant dans l'histoire des femmes en France, révolutionnant les lois régissant la procréation mais aussi et surtout les pratiques. Toutefois, les remises en cause et des inégalités subsistent.

POUR ALLER PLUS LOIN

Ouvrages :

- Maruani Margaret, *Femmes, genre et société* – La Découverte – Paris 2005
- Perrot Michelle *Mon histoire des femmes*, Seuil 2006.
- Perrot Michelle., *Il était une fois...l'histoire des femmes, Michelle Perrot répond à Héloïse et Oriane*, Paris, éditions Lunes, 2001.
- Branche Raphaëlle et Voldman Danielle (dir.), *Histoire des femmes, histoire des genres, Vingtième siècle*, n°75, juillet-septembre 2002
- Dossier *Histoire des femmes*, édité par *Historiens & Géographes*, Paris, APHG, 2006., (extraits des numéros 392, 393 et 394)
- L'Histoire, numéro spécial *Les femmes 5000 ans pour l'égalité*, n°245, juillet-août 2000
- Bard Christine, *Les Filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Fayard, 1995.
- Gubin E., Jacques C., Rochefort F., Studer B et alii, *Le siècle des féminismes*, L'Atelier, 2004.
- Latger Hélène et Wagniar Jean-François (dirs.), *Des femmes sans histoire?* Paris, Syllepse, 2005
- Dossier pédagogique des archives départementales de la Martinique –*Femmes de la Martinique : Quelle Histoire ?* Muriel Descas-Ravoteur et Micheline Marlin-Godier - 2009
- Seager J., *L'atlas des femmes dans le monde*, Autrement, 2003
- Revue TDC : « Femmes et hommes : quelle égalité ? » 2003
- Tudor Ruth, *Enseigner l'histoire des femmes au 20ème siècle : la pratique en salle de classe*. Bruxelles, Conseil de l'Europe, 2000

Sitographie :

- La dur@nce, équipe d'enseignants de l'académie d'Aix-Marseille a préparé plusieurs cours intégrant l'histoire des femmes.
<http://histgeo.ac-aix-marseille.fr>
- L'association Archives du féminisme (<http://archivesdufeminisme.fr>) ainsi que le Centre des archives du féminisme (<http://bu.univ-angers.fr/EXTRANET/CAF>), tous deux fondés et dirigés par Christine Bard (historienne, professeure à l'Université d'Angers) mettent en lignes des documents numérisés, des articles et des bibliographies sur l'histoire du féminisme français principalement.
- Des expositions virtuelles consacrées aux femmes.<http://musea.univ-angers.fr>
- De la mixité... à l'égalité dans le système éducatif, colloque à la MGEN, mai 2004, actes http://eduscol.education.fr/D0126/mixite_actes.htm
- Wieviorka, Annette, *Quelles places pour les femmes dans l'histoire enseignée ?* Avis et rapport du Conseil économique et social, 2004 (accessible en ligne : www.conseil-economique-et-social.fr/ces_dat2/3-1actus/frame_derniers_rapports.htm)
- La plupart des numéros de *Clio* y sont en ligne <http://clio.revues.org>
- Les archives du féminisme, ressources en ligne et expositions virtuelles.
<http://buweb.univangers.fr/ARCHFEM>
- Le site de l'Ina. (manifestations de 1971....actualités autour de la loi Veil...)
www.ina.fr